

MACAU

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
1		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

MARS

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
27	28	29	30	31		

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
31						

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
36	37	38	39	40		

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
40	41	42	43	44		

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
44	45	46	47	48		

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
49	50	51	52	53		

- Collecte tri semaine paire
- Collecte tri semaine impaire

Pensez à SORTIR vos bacs la VEILLE au soir ! Rentrez-les APRÈS la collecte.*

Collecte tous **LES MARDIS**
Collecte le mardi tous **LES 15 JOURS**
selon secteur semaines paires ou impaires (cf. verso du calendrier)

DÉCALÉE D'UN JOUR après un **JOUR FÉRIÉ**

***PÉRIODE ESTIVALE** : selon les conditions climatiques, les collectes de l'après-midi sont susceptibles d'être décalées le matin sans avertissement, pensez à sortir vos bacs la veille au soir !

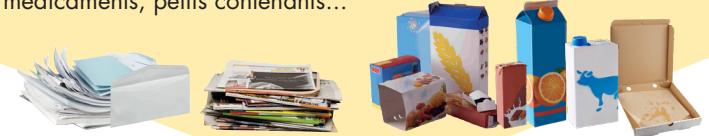
EMBALLAGES ET PAPIERS



» Tous les emballages en plastique : bouteilles, flacons, pots, barquettes, films plastiques, sachets, sacs, tubes, sur-emballages...



» Tous les emballages en métal : conserves, canettes, bombes aérosols, barquettes, capsules de café ou thé, blisters de médicaments, petits contenants...



» Tous les papiers (SAUF essuie-tout, mouchoirs et papier peint).
» Tous les cartons, cartonnettes et briques alimentaires.

en vrac
bien vidés
non lavés
non imbriqués

Gagnez de la place en aplatissant vos bouteilles et briques alimentaires

Attention !

- Les gros cartons bruns vont à la déchèterie, ils sont interdits dans les bacs de tri.
- Les sacs jaunes ne doivent plus être utilisés.

DÉCHETS COMPOSTABLES



» Les déchets alimentaires
» Les déchets de jardin

DÉCHETS NON RECYCLABLES

» Tous les déchets qui ne sont pas des emballages recyclables : vaisselle cassée, déchets sales (mouchoirs, lingettes, couches), petits objets en plastique, ...

SAC DE 80 L MAX.
ordures ménagères

à déposer en sacs fermés

MACAU

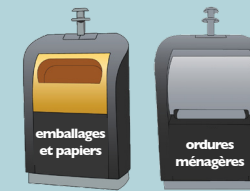
COLLECTE DU TRI SECTEUR SEMAINES PAIRES

- » Allée Claude Pécastaings
- » Allée d'Hiram Villa
- » Avenue des 3 Moulins
- » Avenue du 11 Novembre
- » Avenue du Général de Gaulle
- » Avenue Jean Moulin
- » Chemin de Canteloup
- » Chemin de Ducasse
- » Chemin de Dugravier
- » Chemin de Fontainebleau
- » Chemin de Ganymède
- » Chemin de la Croix Neuve
- » Chemin de la Ferme
- » Chemin de la Fraicheyre
- » Chemin de la Maqueline
- » Chemin de Massip
- » Chemin des Alouettes
- » Chemin des Peyrettes
- » Chemin du Biroulet
- » Chemin du Bord de l'Eau
- » Chemin du Mandoulet
- » Chemin du Mouspareau
- » Chemin du Petit Bouscaton
- » Chemin du Petit Castera
- » Chemin du Prat
- » Chemin du Tayet
- » Chemin du Pas de Riou
- » Gironville
- » Impasse de l'Angélique des Marais
- » Impasse des Fritillaires
- » Impasse des Nivéoles
- » Impasse du Biroulet
- » Impasse Le Breton
(collecte Chemin de la Croix Neuve)
- » Impasse du Prat
- » La Maqueline
- » Lotissement l'Enclos des Peyrettes
- » Lotissement de Caillabet
(du n°1 au 16)
- » Passage Pied de Port
- » Place de la République
- » Place René Cassin
- » Route d'Arsac
- » Route de Bordeaux-Pauillac
(à partir du n°32 et n°69)
- » Route de Bern
- » Rue du 8 Mai 1945

COLLECTE DU TRI SECTEUR SEMAINES IMPAIRES

- » Avenue de la Coste
- » Avenue de la Gare
- » Avenue de la Libération
- » Cam de Seurin
- » Caminot de Sauve
- » Château la Houringue
- » Chemin de Boscara
- » Chemin de Cantemerle
- » Chemin de Caussas
- » Chemin de Guittot
- » Chemin de la Garenne
- » Chemin de la Treille
- » Chemin des Antes
- » Chemin des Dames
- » Chemin du Fronton
- » Chemin du Mahoura
- » Chemin du Pressoir
- » Fronton
- » Grand Chemin de Fronton
- » Grand Chemin de Sauve
- » Hameau du Seurin
- » Impasse de la Gare
- » Impasse de la Libération
- » Impasse de Rethondes
- » Impasse des Grives
(collecte Grand chemin de Fronton)
- » Impasse Marie-Thérèse Laronde
- » Impasse Pichelèbre
(collecte Route de Bordeaux-Pauillac)
- » Lotissement Cam de Seurin
- » Lotissement le Petit Seurin
- » Lotissement les 3 Moulins
(du n°20 au 29)
- » Lotissement Orée du Château
- » Passage des Voyageurs
- » Petit Chemin de Fronton
- » Place Cariben
- » Place Carnot
- » Place de Fronton
- » Place de Labric
- » Place Duffour Dubergier
- » Place Pinton
- » Risiau
- » Route de Bordeaux-Pauillac
(avant le n°32 et n°69)
- » Route de Louens
- » Rue Camille Godard
- » Rue de la Paix
- » Rue de la Ronde des Charmes
- » Rue de l'Europe
- » Rue des Combattants d'Afrique du Nord 1952-1962
- » Rue des Compagnons du Tour de France
- » Rue du Général du Preuilh
- » Rue du Lavoir de la Grillade
- » Rue du Lombardon
- » Rue Gambetta
- » Rue Pierlot
- » Rue Pouge de Beau
- » Rue Thiers
- » Rue Victor Hugo
- » Ruette Dechans
- » Voie Communale Caminot de Sauves
- » Voie Communale Grand Chemin de Fronton
- » Voie Communale Grand Chemin de Sauves
- » Zone Artisanale Lombardon

BORNES ENTERRÉES



- » Chemin du Mahoura (parking pompiers)
- » Rue Camille Godard (place de la Causette)
- » Rue Gambetta

BORNES À VERRE



- » bien vidés
- » non lavés
- » sans bouchons ni couvercles



» Tous les emballages en verre : bouteilles, pots, bocaux et flacons ...



- » Route d'Arsac (Cantelaude)
- » Zone d'activité de Lombardon (parking supermarché)
- » Chemin de Mahoura (parking pompiers)
- » Allée Claude Pecastaings (Guinguettes)
- » Route de Louens (Labric)
- » Chemin de la Fraicheyre (cimetière)
- » Chemin du Bord de l'eau (restaurant)

BORNES À TEXTILE



En sacs fermés

- » Zone d'activité de Lombardon (parking supermarché)
- » Chemin du Mahoura (parking pompiers)



DÉCHÈTERIES > les déchets exceptionnels et/ou volumineux

Déchèterie d'Arsac (particuliers et professionnels)
Avenue de Lesclause - 33460 Arsac

Déchèterie de Cussac (particuliers uniquement)
Route de Saint Laurent - 33460 Cussac-Fort-Médoc

Horaires : www.cc-medoc-estuaire.fr

⚠ Horaires adaptés l'été

UN DOUTE, UNE QUESTION, UNE ENVIE D'EN SAVOIR PLUS :

Rubrique → "Gestion des déchets" sur www.cc-medoc-estuaire.fr

Téléphone : 05 18 06 10 34 / mail : decheterie@medoc-estuaire.fr



Carte d'accès obligatoire